

# POUVOIR

Vous ne pouvez pas participer à cette Assemblée Générale ? Veuillez compléter ce pouvoir, il peut avoir son importance pour atteindre le quorum.

Le Président peut recevoir en sa qualité des pouvoirs en nombre illimité qu'il peut ensuite redéléguer selon la règle suivante : 2 pouvoirs nominatifs maximum par adhérent présent à l'Assemblée Générale.

NOM et Prénom : .....

Donne pouvoir à (NOM et Prénom) : .....

pour le / la représenter à l'Assemblée Générale ordinaire du 13 mai 2022 et voter en son nom.

Inscrire « Bon pour pouvoir » .....

Date : .....

Signature : .....

A renvoyer avant le 06 mai 2022 à  
FNE Rhône - 22, rue Edouard Aynard  
69100 Villeurbanne

FRANCE NATURE  
ENVIRONNEMENT

RHÔNE